



DELEGATION DEPARTEMENTALE  
DE LA HAUTE-VIENNE

COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DES SOINS PSYCHIATRIQUES  
Département de la Corrèze

Secrétariat ARS

Dossier suivi par : Marie-Noëlle AGARD

☎ : 05 55 11 54 65

Courriel : [ars-dd87-19-23-soins-psychiatriques@ars.sante.fr](mailto:ars-dd87-19-23-soins-psychiatriques@ars.sante.fr)

[ars-marie-noelle.agard@ars.sante.fr](mailto:ars-marie-noelle.agard@ars.sante.fr)

Fax : 05 55 11 54 97

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES  
DEPARTEMENT DE LA CORREZE**

**Rapport annuel 2018**

\* \* \* \* \*

**Les membres de la commission :**

- médecin psychiatre exerçant à titre libéral ;
- TULLE, président ;
- juge au tribunal de grande instance de Tulle, chargée du service du tribunal d'instance de Tulle ;
- représentant l'UNAFAM;
- représentante des PEP 19 ;
- médecin spécialiste en médecine générale

### **Fonctionnement de la CDSP :**

Au cours de l'année 2018, la commission s'est réunie à deux reprises

- le 19 avril 2018
- le 4 octobre 2018

La séance programmée le 13 décembre 2018 a été annulée faute de quorum

### **Visite d'établissements :**

Deux visites ont eu lieu au centre hospitalier de Brive La Gaillarde et au centre hospitalier du Pays d'Eygurande de Monestier Merlines.

### **S'agissant :**

➤ **du bilan des hospitalisations sans consentement dans le département de la Corrèze durant l'année 2017**

➤ **du nombre de dossiers examinés par la commission durant cette même année**

Il convient de se reporter aux annexes statistiques (prévues par l'arrêté du 26 juin 2012) de la commission des soins psychiatriques pour l'année 2018 joint en annexe.

**Pour le président de la CDSP**

**Le secrétariat**

**Le responsable du pôle santé  
publique et environnementale**

STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES

Département(s) : 19

Période du : 01/01/2018 au 31/12/2018

I - Données de cadrage

<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques</b>	<b>437</b>
- dont nombre total de SDRE et SDJ	136
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	65
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	32
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	4
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	1
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	5
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	1
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	32
- dont nombre total de SDDE	301
- dont nombre de SDT	44
- nombre de SDTU	159
- nombre total de SPI	99
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an</b>	<b>79</b>
- dont nombre de SDRE et SDJ	40
- dont nombre de SDDE	39
- dont nombre de SPI	14
<b>Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques</b>	<b>270</b>
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	32
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	5
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	12
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	15
- dont nombre de levées de SDDE	238
- dont nombre de levées de SPI	82

Arrêté du 26 juin 2012 fixant le modèle du tableau des statistiques d'activité des commissions départementales des soins psychiatriques prévu à l'article R. 3223-11 du code de la santé publique

II - Fonctionnement et activité de la CDSP

COMPOSITION DE LA CDSP AU 01/01/2018

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	1	1
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	1	0
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	1	1
1 médecin généraliste	1	1
1 représentant d'association agréée de personnes malades	1	1
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	1	1

## II - Fonctionnement et activité de la CDSP

<b>Nombre de réunions</b>	2
<b>Nombre de visites d'établissements</b>	2
<b>Nombre total de dossiers examinés :</b>	64
- dont SDRE et SDJ	30
- dont SDDE	34
- dont SPI	15
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :</b>	53
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	29
- SDRE et SDJ en programme de soins	11
- SDDE en hospitalisation complète	
- dont SPI	
- SDDE en programme de soins	
- dont nombre total de SPI examinées	4
- dont SPI en hospitalisation complète	
- dont SPI en programme de soins	
<b>Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :</b>	
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil	